

Ligue de Football de la Guyane

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football - Membre de la CON.CA.CAF

Commission Régionale Médicale

PV 05 du 17 septembre 2026 saison 2026-2027

Début de séance à 18h30

Présent.e.s :

Dr David GONDELE-IPUNGU
Dr Alexandre LACHARTRE
Judes AGATHON

Absent.e.s excusé.e.s :

Sandrine ASDRUBAL
Dr Eric HOUNHOUI-GAN
Dr Arthur DEROURE-CORTE

Absent.e.s :

Angie PROHETE
Malika ADELSON
Anastasie LEDU-KALALA
Guy-Grégory PREVOT
Luxon NOEL

Ordre du jour :

1. Examen des dossiers médicaux des arbitres et de surclassement

1/ Examen des dossiers médicaux des arbitres (DMA) et de surclassement (SUR)

15 dossiers médicaux d'arbitre et 5 dossiers de surclassement ont été examinés

Numéro	NOM	PRENOM	DDN	DOSSIER	DECISION	CLUB
1	ANAIS	RAYMOND	01/07/1981	DMA	FAVORABLE	
2	ASSUNCAO SOARES	CLEISON DAVID	21/06/1993	DMA	FAVORABLE	ALL STARS DE LA CRIK
3	BAZILE	WATSON	16/12/1997	DMA	FAVORABLE	CSCS COGNEAU
4	BENDAYO	EMMANUEL	07/04/2011	SUR	FAVORABLE	ASC AGOUADO
5	CARRENARD	WENDY	12/11/2003	DMA	FAVORABLE	ASC ARMIRE
6	DA SILVA LOREDO	DREYSSON	12/12/2002	DMA	FAVORABLE	ZENITH PIRATSKY
7	DESIR	BLAISE	10/08/1987	DMA	FAVORABLE	AS MORTIN
8	DUBOIS	DANIEL	31/01/1992	DMA	FAVORABLE	INDEPENDANT
9	FORSTER	LEWANA	11/10/2011	SUR	FAVORABLE	ASC AGOUADO
10	FRANCOIS	JONAS	24/10/1993	DMA	FAVORABLE	ASC GELDAR
11	JAMES	CASSIOPE	03/06/2008	DMA	FAVORABLE	FC FAMILY
12	KAGO	BRENDA	13/08/1998	DMA	FAVORABLE	AS ETOILE DE MATOURY
13	LOCADI	LEILA	16/01/2011	SUR	FAVORABLE	ASC AGOUADO
14	PREVOT	GUY GREGORY	10/01/1983	DMA	FAVORABLE	ASC ARMIRE
15	SAINT-ELIE	JOSIELLA	20/09/2010	SUR	FAVORABLE	ASC AGOUADO
16	SIDA	ALEXIANA	12/08/2010	SUR	FAVORABLE	ASC AGOUADO
17	VILHENA BARBOSA	JACKSON	01/07/1993	DMA	FAVORABLE	ZENITH PIRATSKY

Rappels de la commission

L'examen ophtalmologiste est obligatoire pour le 1^{er} DMA puis à partir de 35 ans tous les 5 ans.

L'examen ophtalmologiste est valable 5 ans à compter de sa date de réalisation.

La commission rappelle l'importance de bien noter le nom, le prénom, le type de dossier présenté et les coordonnées téléphoniques personnelles des arbitres et des joueuses ou joueurs en plus de leur club d'appartenance pour être joignables le cas échéant par la Commission Régionale Médicale.

La commission rappelle également l'importance pour les arbitres et joueurs de répondre avec sincérité aux questionnaires médicaux.

La commission rappelle que les formulaires transmis doivent être dûment remplis et signés le cas échéant par la joueuse ou le joueur, l'arbitre, les personnels médicaux habilités, les responsables légaux pour les mineurs, les responsables du club le cas échéant.

Enfin l'ensemble doit être transmis sous plis cacheté avec les informations suivantes : NOM, Prénom, Tél, Type de dossier, Club d'appartenance.

Lors du dépôt du dossier à Cayenne ou à Saint-Laurent du Maroni un tampon sera apposé sur l'enveloppe avec la date de dépôt.

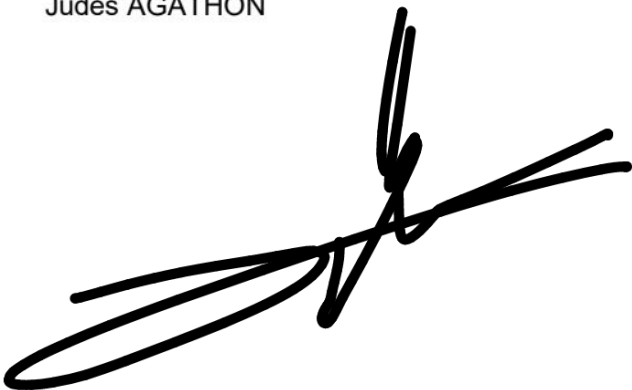
La CR Médicale conseille de prendre en photo l'enveloppe ainsi tamponnée.

Prochaine CR Médicale : après la formation initiale d'arbitre, fin septembre 2026 ou début octobre 2026

Fin de séance à 20h30

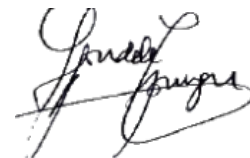
Secrétaire de séance

Judes AGATHON

A large, bold, black ink signature of Judes AGATHON, featuring a prominent vertical stroke and a horizontal flourish.

Président de séance

Dr David GONDELE-IPUNGU

A cursive black ink signature of Dr David GONDELE-IPUNGU, with a stylized 'D' and 'G'.